



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Foix, le 31/08/2017

SERVICE CONNAISSANCE ET ANIMATION
TERRITORIALES

Dossier suivi par : Alexis Martin
Tél : 05.61.02.47.69
courriel : alexis.martin@ariefge.gouv.fr

Destinataire :

M. le Maire de Foix

Objet : Avis sur DUP

Réf : Avis_DUP_Foix_Creation liaison parking Champ de Mars – parking de la Vigne

Le projet global d'aménagement urbain du Champ de Mars porté par la Mairie de Foix est le fruit d'un long cheminement et d'un travail en partenariat notamment mairie/État en raison des nombreux enjeux, portés par l'État, qu'il comporte.

Il vise principalement à améliorer la mobilité via une gestion optimale des flux et du stationnement sur le périmètre immédiat et proche des aménagements projetés. Le futur plan de déplacement devrait permettre de désengorger partiellement les allées de Villote en dirigeant le flux de véhicules en priorité sur le parking de la Vigne dont la capacité de stationnement sera accrue et les accès (ré-)aménagés (phase n°2 du projet).

Afin de permettre non seulement la création de la future liaison entre le parking du champ de Mars et celui de la Vigne, mais surtout de garantir la pleine pertinence et cohérence au projet dans son ensemble (phases 1, 2 et 3), les acquisitions des parcelles visées par la DUP sont nécessaires et la demande de DUP, justifiée.

Les services de la DDT émettent donc un avis favorable au dossier.

Pour la préfète
et par délégation
Le directeur départemental des Territoires
Pour le directeur départemental des Territoires
et par délégation
le chef-adjoint de service

Romain Taurines

Siège :
10 rue des Salenques
BP 10102
09007 FOIX CEDEX
téléphone : 05 61 02 47 00
télécopie : 05 61 02 47 47

Localisation des services :
Administration générale, Aménagement-urbanisme-habitat,
Connaissance et animation territoriale, Sécurité routière.
10 rue des Salenques
Economie agricole, Environnement-risques.
1 rue Fenouillet

courriel : ddt@ariefge.gouv.fr
Horaires d'ouverture au public du Lundi au Vendredi - 9h 00 /11 h 15 - 14 h 00 /16 h 00
Site Internet : www.ariefge.gouv.fr